L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 MAI 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
J. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 88, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 29 MAI 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vignie, à la Bourse St Louis—Une grande maison en bois avec dépendances etc, construite sur un grand terrain, rue Bourbon près de la rue [illegible]
Autre grand terrain et maison, rue Bourbon, [illegible] au précédent
[illegible] grand terrain avec maison en briques, encoi[gnure] [illegible] Remparts et Ursulines,
[illegible] maison basse, rue Ste Anne en face de [illegible] Jackson,
[illegible] et constructions rue Claiborne,
Maison haute en bois, rue Derbigny,
Maison basse rue des Champs Elysées près de la [illegible]
[illegible] terrain à l'encoignure des rues Ste Anne [illegible]
[illegible] serviteurs domestiques de maison, bonnes cuisinières, blanchisseuses, repasseuses etc, et une couturière [illegible] de prix.
[illegible] même jour, à 4 heures de l'après midi, [illegible] rue des Français—cinq charrettes, six [illegible] chevaux et le fonds d'un magasin de grosserie [illegible] etc.
[illegible] Toutant & Thomas—Meubles et livres de médecine.
[illegible] Vin rouge de Bordeaux, en barriques, vieux whisky Monongahela et Bourbon,
[illegible] Deux esclaves
[illegible] Reynaud, Hyde & Co—Brodequins [illegible]
[illegible] Guénault—Ilets et terrains bien situés, à [illegible] libérales,
[illegible] Deverges et St Romes—Meubles de la succession [illegible] F. Lemoe,
[illegible] Antony Fernandez—Trois terrains dans les [illegible] districts et à Gretna, de la succession de [illegible]
[illegible] E. Forstall—1o vaste terrain de valeur, [illegible] 2o un lot de terre dans le Deuxième District rue des Ursulines, 3o autre terrain, [illegible] 4o négresse créole de 24 ans, [illegible] blanchisseuse, etc, 5o autre négresse [illegible] 20 ans, bonne domestique de maison, bien [illegible] avec son fils, âgé de 15 mois; 6o 2 [illegible] et 4 charrettes.

NOTRE FEUILLETON.

Nous publions en ce moment LE BONHOMME NOCK, l'un des meilleurs romans de l'auteur de [illegible] FILLE. L'intérêt y est saisissant [illegible] l'autre, et nos abonnés en trouveront la lecture extrêmement attrayante. Les personnes qui ne reçoivent pas l'Abeille et qui voudraient lire le BONHOMME NOCK devront s'adresser à nos porteurs qui sont autorisés à livrer le journal à la semaine.

Nouvelles Etrangères.

Nos journaux européens nous sont parvenus. Ils vont jusqu'au 8 mai pour l'Angleterre et jusqu'au 6 pour le continent.

M. Jules Favre s'est présenté à l'Assemblée [illegible] le 5 du mois et a renouvelé [illegible] serment de fidélité à l'Empereur et d'obéissance à la Constitution. Son collègue, le [illegible] Ernest Picard, avait, dès la veille, pris possession de son nouveau fauteuil.

L'Empereur Napoléon a annoncé qu'il passera une partie de l'été à Plombières: il [illegible] partira pour Fontainebleau le 22 mai. [illegible] de Brest a reçu l'ordre d'aller rejoindre l'escadre d'évolution de la Méditerranée [illegible] que cette décision a été [illegible] voyage de l'Empereur à Cherbourg [illegible] une agglomération trop grande de [illegible] navales pour cette inauguration [illegible] par l'Angleterre.

[illegible] que la reine d'Espagne devra [illegible] visite à l'Empereur et à l'Impératrice lorsqu'ils iront séjourner à Biarritz [illegible] année.

[illegible] du département du Nord [illegible] demander à l'Empereur, entre autres [illegible] de protection pour l'industrie [illegible] rétablissement d'une prime de [illegible] On assure que l'opposition des chambres de commerce des ports [illegible] neutralisé l'effet de cette [illegible] naturellement soulevé de [illegible] dans le département du Nord et de ceux qui s'associent aux mêmes [illegible]

[illegible] de la Chambre des Communes [illegible] offert beaucoup d'intérêt [illegible] questions de politique étrangère [illegible] des principautés danubiennes [illegible] du Cagliari, en ont fait les [illegible]

[illegible] Gladstone qui a pris l'initiative [illegible] l'attention de la Chambre sur cette [illegible] publique de l'union des provinces danubiennes, en proposant de voter une adresse à la Reine, pour rappeler la déclaration faite à la Conférence de Paris, en 1856, [illegible] Clarendon, au sujet de l'organisation des provinces, et pour que, dans les [illegible] qui vont s'ouvrir [illegible] de la France, on ait égard aux vœux récemment par les représentants des populations de Moldavie et de Valachie conformément du traité de Paris.

[illegible] a été appuyée par lord [illegible] par M. Roebuck, par lord John Russell [illegible] Chambre des Communes ne [illegible] à leur avis et, par 292 voix [illegible] s'est prononcée contre la [illegible] d'une adresse à S. M.

[illegible] concerne l'affaire du Cagliari, le [illegible] par l'organe de M. Fitzgerald, [illegible] aux applaudissements de la [illegible] que le cabinet piémontais avait [illegible] bons offices de l'Angleterre et [illegible] intervention permettait d'espérer [illegible] de l'équipage du bâtiment [illegible] la question, si elle n'est [illegible] ne s'aggravera pas davantage.

[illegible] de Naples restituera le Cagliari, et [illegible] sur ce terrain lui sera d'autant [illegible] que la plupart des cabinets [illegible] qui ont été consultés, ont admis [illegible] de son droit de capture.

[illegible] sont mieux connus ayant démontré [illegible] capitaine du vapeur n'a obéi qu'à [illegible] force majeure, et qu'il est personnellement [illegible] de tout complot, la restitution [illegible] s'effectuer aussitôt que son [illegible] été judiciairement reconnue.

[illegible] des Indes, arrivées par la [illegible] de Marseille, sont d'accord pour constater [illegible] poursuivi par sir Colin Campbell [illegible] l'insurrection dans Lucknow, [illegible] échoué et que par suite même [illegible] complètement des rebelles, la situation [illegible] bonne aujourd'hui qu'elle ne [illegible] l'être il y a un mois, lorsque les [illegible] des chaleurs, si fatales aux armées européennes dans ces pays tropicaux, étaient [illegible] et qu'on nourrissait l'espoir [illegible] la guerre par une grande action [illegible] On parle maintenant d'une recrudescence dans la résistance, de nouveaux [illegible] qui ne tarderaient pas à se [illegible] très grande échelle, de manière à absorber toutes les ressources de l'Angleterre.

[illegible] correspondance de Lucknow, en date [illegible] publiée par le Daily News, contient en ces termes les détails déjà connus [illegible] prise de Lucknow:

[illegible] devient insupportable. Les [illegible] se pressent pas de rentrer en ville [illegible] Les Européens ont montré [illegible] extrême au pillage. On évalue [illegible] nombre des Pondées qui ont été [illegible] de la prise de la ville. On dit que [illegible] trouvé, dans des maisons de [illegible] ont été livrées au pillage pendant [illegible] des lingots d'or, des bijoux, des [illegible] de diamans. On a laissé les femmes [illegible] sortir de la ville, mais on [illegible] quartier aux Pondées que l'on [illegible] cachés dans les maisons. Une seule [illegible] a été tuée; elle avait tiré un coup [illegible] portant sur un lancier qui [illegible] mort; elle a été lardée à [illegible] par les lanciers exaspérés.

La reine se propose d'élever sir Colin Campbell à la dignité de pair de la Grande-Bretagne en récompense de ses services.

[illegible] dans un journal de Bruxelles:

[illegible] meeting a été tenu ces jours derniers à [illegible] pour aviser aux moyens de donner [illegible] assistance possible aux personnes [illegible] pour délits de presse. Simon Bernard et M. Edwin James, qui l'a défendu [illegible] d'Old-Bailey étaient présents [illegible] cette réunion et tous deux y ont pris la parole. Certains comptes rendus ayant affirmé [illegible] y étaient venus ensemble, un membre de la Chambre des Communes a cru devoir demander des explications à ce sujet au gouvernement, en se fondant sur ce que M. E. James est un des avocats de la couronne. Le même membre a saisi cette occasion pour s'adresser au gouvernement une autre question concernant le refus de M. James de concourir à la direction des poursuites dans l'affaire Bernard.

M. Walpole a répondu, quand au premier point, que M. Edwin James ne s'était pas rendu avec Bernard au meeting en question et que le hasard seul les avait fait s'y rencontrer.

Pour ce qui est du second point, le ministre a justifié le célèbre avocat du reproche d'avoir refusé ses services à la couronne et il a suffi, pour cela, de lire à la Chambre une lettre dans laquelle M. James expose à l'attorney général que, ayant eu déjà des conférences avec l'accusé, il ne pourrait se charger des poursuites sans rendre la position de celui-ci par trop défavorable.

M. Walpole a ajouté que le gouvernement, en ne s'opposant pas à ce que, dans ces circonstances, M. James prêtât le concours de son talent à l'accusé, avait voulu donner une preuve de son respect pour les droits et la liberté de la défense.

Cette déclaration a été accueillie par les applaudissements de la Chambre.

On ne croit pas, dit le Morning Post que l'Autriche insiste pour soustraire à l'examen de la Conférence de Paris l'acte de navigation du Danube; mais il est probable que le représentant du cabinet autrichien proposera d'étendre à la navigation de tous les fleuves de l'Europe les principes qui seraient appliqués à la navigation du Danube.

On apprend, écrit-on de Vienne à la Gazette de Cologne, que le comte Buol a adressé à tous les agens diplomatiques de l'Autriche à l'étranger une note circulaire sur la conduite qu'ils doivent tenir dans la question italienne, au sujet des débats qui ont eu lieu dans la Chambre piémontaise. Il insiste surtout sur ce point, qu'il importe à l'Autriche de protester contre la pensée qu'un gouvernement pourrait avoir, de parler à lui seul au nom de l'Italie.

Le Pays annonce, d'après des correspondances de la mer des Indes, qu'une guerre civile était sur le point d'éclater en Cochinchine. Le roi du Cambodje ayant refusé d'obéir aux décrets de l'empereur d'Annam, dont il est tributaire, décrets qui lui ordonnaient de proscrire la religion catholique, a été déclaré déchu de ses droits à la couronne par une déclaration souveraine datée de Hué, le 25 janvier dernier.

Les élections générales, rendues nécessaires par la dissolution des cortès portugaises, viennent de se terminer. D'après une dépêche télégraphique de Lisbonne, en date du 4 mai, le gouvernement a fait passer tous ses candidats dans la capitale et il a obtenu une grande majorité dans les provinces.

On annonce de Berlin qu'un journal démocratique de cette capitale, la Feuille populaire est poursuivi par le parquet, du chef d'offenses contre l'empereur Napoléon III, pour avoir reproduit une traduction du plaidoyer de M. Edwin James, dans l'affaire Bernard. Aux termes de l'article 81 du code pénal prussien, des poursuites pour un délit de cette nature ne peuvent être intentées que sur la plainte du gouvernement du souverain offensé.

On écrit de Rome, le 26 avril, à la Gazette de Cologne:

"Le jeudi-saint, au soir, le Saint-Père s'est senti plus que jamais indisposé par suite de la fatigue que lui avaient fait éprouver les cérémonies religieuses de ce jour. Son indisposition ayant augmenté plus tard, on manda immédiatement son médecin, le docteur Constantini, qui lui pratiqua une saignée. Après cette opération, Sa Sainteté se trouva beaucoup mieux le lendemain matin, et défendit qu'on parlât de la saignée, afin de ne pas éveiller d'inquiétudes.

"Le vendredi-saint, après-midi, il ne voulut pas manquer d'assister au service religieux, et lors de son entrée à l'église, on s'aperçut aisément qu'il était souffrant. Depuis ce jour cependant, le pape va mieux. Les médecins attribuent surtout l'amélioration de sa santé à l'exercice journalier qu'il fait pendant plusieurs heures en plein air, exercice sans lequel Sa Sainteté serait exposée à de grands dangers, vu sa prédisposition aux congestions cérébrales. Les médecins lui ont conseillé un long voyage. Aussi est-il probable que le mois prochain le Saint-Père ira visiter ses provinces limitrophes du royaume de Naples."

On lit dans le Moniteur:

La ville de Sou-Tchou-Fou, où les envoyés des hauts commissaires de France et d'Angleterre viennent de remettre les notes destinées au gouvernement chinois, est la capitale de la province de Kiang-Sou, l'une des plus riches de l'empire. Située à trente-six heures de Shang Haï, sur les bords de la rivière Liou-Iba, qui, après s'être réunie au Wousong, se jette dans le Yang-Tsé-Kiang (fleuve Bleu), c'est une des villes les plus commerçantes de la Chine. Sa population est de près de trois millions d'habitants, et des travaux entrepris, il y a une douzaine d'années, sous l'administration du commissaire impérial Lin, pour rendre la navigation de la rivière plus facile, assurent à son commerce un nouveau développement. Le canal impérial, qui rattache le fleuve Bleu à la capitale de l'empire, établit des communications journalières entre Sou-Tchou-Fou et Pékin.

C'est la première fois que des Européens sont entrés à Sou-Tchou-Fou, revêtus d'un caractère officiel. Leur présence a produit sur la population de la ville l'impression la plus vive: elle inaugure une ère nouvelle pour la Chine, et a ouvert une des portes principales de cet empire, jusqu'alors si exclusif, aux relations internationales.

Les réflexions que nous avons faites au sujet de l'effet qu'exercera sur l'élection du 7 juin l'intervention de candidats indépendants, ne sont peut-être pas aussi naïves que le Courrier semble le croire. Le nombre des suffrages, avons-nous dit, sera probablement beaucoup plus considérable qu'il ne l'eût été si les candidats américains étaient restés seuls dans l'arène. Il est clair que si les démocrates persistent dans leur système d'abstention, rien ne sera changé au vote ordinaire. Mais nous supposons que beaucoup d'entre eux soutiendront la liste des indépendans. Dans le cas contraire, le nombre des suffrages ne sera pas plus considérable, car le parti américain ne fera que se scinder. Le fait de la nomination de candidats indépendans n'implique pas la certitude mais seulement la probabilité que les suffrages seront plus nombreux. Notre logique, au moins dans cette circonstance, n'est donc pas absolument en défaut. Quant à notre opinion, la voici en deux mots: nous applaudissons à la désignation de candidats indépendans, par ce qu'il est toujours dangereux qu'un parti ne rencontre pas d'opposition. Nous espérons que les mesures nécessaires seront prises pour que tous les électeurs puissent voter. L'élection du 7 juin doit être l'expression sincère de la volonté des citoyens de la Nouvelle-Orléans, afin que le triomphe des américains ou des indépendants soit réellement le triomphe de la majorité légale.

M. J. E. CALDWELL a eu l'obligeance de nous remettre, hier, un numéro du Herald de New-York, du 22 courant, reçu par le chemin de fer de Jackson. Nos dates par la malle sont du 21. Les nouvelles par le railway de Jackson sont, on le voit, d'un jour plus récentes. La malle du Nord sera transportée par cette voie à partir du 1er juillet prochain.

Les artistes de la troupe lyrique de M. Boudousquié ont eu jusqu'à présent beaucoup de succès à Mobile. Les journaux de cette ville donnent surtout de grands éloges à Mlle Bourgeois et à M. Delagrave.

LE SPIRITUALISTE.—Le numéro de mai a paru hier. Le Spiritualiste est en vente chez l'éditeur, M. Jos. Barthet, rue Conti, 121, et à la librairie de G. Coppens & Cie, rue de Chartres, 56.

Un honorable citoyen de la Nouvelle-Orléans nous a obligeamment communiqué une lettre qu'il vient de recevoir du Mexique et dans laquelle on lui annonce que le général Alvarez s'est mis en route, à la tête de forces imposantes, pour Cuernavaca et Toluca, et que le parti constitutionnel a l'espoir de triompher.

Dépêche Télégraphique,
TRANSMISE A L'ABEILLE.

STEAMBOATS PASSANT.

Vicksburg, 28 mai—Le Morrison est passé à 4 heures; le Princess à 5, la Yazoo Belle à 7 et l'Universe à 8 heures du soir.

Forces navales de l'Angleterre.

Nous extrayons de nombreux tableaux du Morning Herald les détails résumés qui suivent et qui donnent une idée exacte des forces maritimes de l'Angleterre:

"La force totale des navires en commission ou prêts immédiatement à être mis en commission de port s'élève à 48 navires à vapeur, armés de 1,400 canons et d'une force de 13,960 chevaux, à savoir:

"13 vaisseaux de ligne à hélice: le Royal Sovereign, de 131 canons et de 800 chevaux; le Saint Jean d'Acre, de 101 canons et de 600 chevaux; l'Orion, le James Watt et le Victor-Emmanuel, de 91 canons et de 600 chevaux; l'Alger, de 90 canons et de 600 chevaux; le Cœur et l'Aboukir, de 90 canons, puis le Meanee, le Caesar, le Majestic, le Mars et le Goliath, de 80 canons chacun, et les sept derniers vaisseaux de 400 chevaux chacun.

"5 frégates à hélice, dont 2, le Liffey et l'Emerald, de 51 canons et de 600 chevaux chacune; le Doris, de 32 canons et de 800 chevaux; et le Forth et le Seahorse, frégates à mortier, de 12 canons et de 400 chevaux chacune.

"7 corvettes et sloops, dont 3 à hélices et 4 à aubes: le Terrible, le Cadmus et le Scout, de 21 canons, le premier de 800 chevaux et les autres de 400 chevaux; le Brisk, de 16 canons et 250 chevaux; le Gladiator, l'Argus, et l'Hydra, de 6 canons, et respectivement de de 430, de 300 et 220 chevaux.

"4 canonnières, le Flying-Fish et l'Intrepid, de 6 canons et 350 chevaux; le Snake, de 6 canons et 100 chevaux, et le Beagle, de 4 canons et 160 chevaux.

"Enfin, 19 chaloupes canonnières de 2 canons et de 60 chevaux. Les canonnières sont toutes pourvues d'hélices.

"A cette réserve, prête à prendre la mer immédiatement, il faut ajouter une autre force de 123 navires de toutes classes, armés de 849 canons, et d'une force de 17,400 chevaux-vapeur, qui sont en état de réparation ou de gréement, et qui peuvent être prêts à prendre la mer dans un espace de temps très-rapproché.

"Cette force est ainsi constituée:

"3 vaisseaux de ligne, dont 2 le London et le Hero de 90 canons et de 800 et 600 chevaux respectivement, et le Lion, de [illegible] [illegible] chevaux.

"7 frégates: la Melpomène, l'Impérieuse, de 51 canons, de 600 et [illegible] chevaux [illegible]; l'Anglaise, de 36 canons et [illegible] chevaux; la Doris [illegible] canons [illegible]; le Pomone [illegible] canons [illegible]; l'Euryale et l'Hermès, frégates à [illegible] de 12 canons et [illegible] chevaux [illegible]

"16 corvettes et sloops [illegible] de 21 canons et [illegible] chevaux [illegible] de 20 canons et [illegible] de 17 canons et 200 chevaux [illegible] le Vulcan, de 17 canons et de 160 chevaux; [illegible] de 14 canons [illegible] la Miranda, de 14 canons et 250 chevaux [illegible] et le Gannet, de 11 canons et de 100 chevaux.

"8 canonnières, 2 de 6 canons et 200 chevaux, et 6 de 4 canons, dont 4 sont d'une force de 200 chevaux et 2 de 100 chevaux.

---

41 chaloupes canonnières de 2 canons chacune, et parmi lesquelles 30 sont d'une force de 60 chevaux de vapeur et 11 d'une force de 20 chevaux-vapeur; 40 autres chaloupes canonnières de 2 canons chacune, dont 21 de 60 chevaux, 4 de 40 chevaux et 4 de 20 chevaux, subissent les dernières épreuves à Harter.

"Les navires et desseins sont tous à hélices; ceux qui suivent sont à roues.

"Trois frégates de 560 chevaux, à savoir: le Sidon, de 20 canons, l'Odin, de 16 canons, et le Dragon, de 6 canons.

"11 corvettes et sloops, dont 4 de 540 chevaux, 1 de 430 chevaux, 1 de 350 chevaux, et 4 de 280 chevaux, ces 3 armés de 6 canons; puis 1 de 2 canons et 164 chevaux; 1 de 2 canons et 1 de 4 canons et de 160 chevaux chacune.

"Il résulte de ces tableaux que la flotte totale de réserve s'élève à 171 navires de tout ordre, armés de 2,342 canons et d'une force totale de 31,444 chevaux.

BEAUX TERRAINS A VENDRE.—MM. Guinault et Forstall, encanteurs, vendront samedi, 29 courant, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, différents terrains, ainsi que des ilets entiers sur lesquels nous croyons devoir dès aujourd'hui appeler l'attention de ceux qui tiennent à avoir des habitations plus vastes, plus aérées et plus salutaires que celles qu'offre l'intérieur même de la Nouvelle-Orléans. Les terres dont il s'agit sont situées dans le voisinage immédiat de la rue de l'Esplanade et du chemin du Bayou et se trouvent sur le parcours des omnibus. Le sol dans cette partie de la ville, beaucoup plus élevé qu'ailleurs, forme un côteau et est conséquemment à l'abri des inondations. Les eaux mêmes d'une crevasse qui envahiraient le reste de la Nouvelle-Orléans ne recouvriraient pas ce terrain privilégié. On peut établir là de grandes et belles résidences avec jardins, cours, vergers, écuries, parcs, etc., et jouir à la fois des avantages de la ville et des agréments de la campagne.

Asile des Orphelins de Ste-Marie
Troisième District.

28 mai 1858.

"En vérité, je vous le dis, ce qui sera fait au dernier d'entre eux, me sera fait à moi-même."

Le Supérieur de cet Asile prend la liberté d'appeler l'attention des personnes charitables sur les faits suivans:

1o—Il y a environ 260 orphelins dans cette institution, qui, plus ou moins, manquent de vêtements.

2o—Il est certain qu'un grand nombre de personnes, à cette saison de l'année, se mettent [illegible] de leurs habillements d'hiver, les jettent ou rebut [illegible]

3o—Ces vêtements seraient d'un grand avantage aux pauvres orphelins.

En conséquence, les personnes qui désireraient, sans aucun inconvénient pour elles, se montrer charitables, n'ont qu'à adresser au Supérieur de l'Asile Ste Marie, boîte O 71, un billet indiquant la résidence du donateur, et de suite, les objets soit en habillement, soit en toute autre espèce de dons, qui seront offerts à l'Asile seront retirés à domicile.

Les dons seront aussi reçus aux endroits suivans:

Chez M. T. Layton, No 75, rue de Chartres.
Chez M. Ver Béré, rue Dumaine, près Marais.
Chez Mme veuve Blanchet, rue Condé, vis-à-vis l'Archevêché.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR DE DISTRICT DES E. U.—Le juge McCaleb, de la Cour de District des Etats-Unis, a rendu hier un décret en faveur du propriétaire de la barque J. W. Reed, lequel était accusé de vouloir faire la traite des nègres. Le Reed pourra donc continuer ses voyages à St Yago de Cuba. Le défendeur a prouvé que la barre de fer et les planches qui étaient à bord se trouvent ordinairement sur les navires qui se rendent dans les ports comme celui dont il est question plus haut.

PREMIÈRE COUR.—Le Grand Juri s'est réuni hier et a trouvé Beû à poursuivre les personnes suivantes: Joseph Wright alias Tripe, accusé de meurtre; Francis M. Andrews et Alfred Willis, d'assaut à main armée; B. Laborde et A. R. Roth, de vol de cheval; Nathan Clark, Eliza Clark et C. H. Harby, accusés de recel d'esclaves.—Il n'a pas trouvé lieu à poursuivre Wm Kelly, accusé d'homicide.

Robert Meurer et Robt Simmons, témoins dans l'affaire George W. Harby, ont fourni chacun un cautionnement de $1500 pour répondre de leur comparution.

QUATRIÈME COUR.—Le décret rendu, jeudi, par le juge Price, et dont nous avons parlé dans la chronique d'hier, est en faveur de la ville et non de M. D. C. Labatt. Une erreur typographique nous a fait dire que le tribunal avait condamné la corporation à payer à l'avocat assistant la somme de $13,730 62.

PRISONNIERS.—Plusieurs prisonniers parmi lesquels se trouve Robert Noltd, accusé de meurtre, se sont échappés hier de la geôle de Carrollton. Il paraît que la négresse du geôlier ouvrit les portes des cellules et prit la fuite avec les prisonniers. M. Deeux, shérif de la paroisse Jefferson, offre une récompense de $50 pour l'arrestation de Noltd et une autre de $25 pour l'arrestation de l'esclave.

ENQUÊTE.—Une enquête a été tenue hier sur le cadavre de James Dowling qu'on a trouvé dans une embarcation de pêcheur, dans le nouveau canal. Dowling était Irlandais et avait 30 ans. Il avait bu avec excès à la suite d'un pari. Verdict: apoplexie causée par l'intempérance.

COUR DES RECORDERS.—Fritz Cleffer a été envoyé, par le recorder Stith, devant la Première Cour de District pour avoir violemment assailli Ambrose Obed, le 21 du courant, dans le café de Frank Oeffarth, rue de la Levée.

Catherine Brenan passera six mois à la maison de travail pour ivrognerie et vagabondage.

Wm Curran, Geo. Lees et Wm Lanahan ont été condamnés à une amende pour bris de paix.

Devant le recorder Fabre, Joseph Krempf accuse Jean Haren d'assaut et batterie.

Les affaires appelées hier devant le recorder Solomon n'offrent aucun intérêt.

Le recorder Adams a condamné à dix piastres d'amende ou un mois de prison Mike Moellon qui a frappé sa femme.

L'esclave Ben, arrêté dans la cour de M. Richard Bean, recevra vingt cinq coups de fouet.

UN REQU.—M. R. P. Walter a été arrêté, hier soir, par l'officier St Cyr, à la demande de M. B. S. Harrison qu'il accuse d'avoir refusé de lui donner un reçu pour 81 barils de farine qu'il savait être à bord de l'Andover. Le prévenu est second du navire.—Cautionnement. L'instruction a lieu ce matin devant le recorder Fabre.

HOPITAL DE CHARITÉ.—Le rapport de cette institution porte, que, durant la semaine terminée hier soir, 28 mai, à 6 heures, il a été

Admis	152	personnes.
Renvoyés guéris	115	"
Il est mort	17	"
En traitement	501	"

NOUVELLES DES INDES.

Le correspondant du Times parle dans les termes suivans de l'arrivée de Jung-Bahadoor, au camp de sir Colin Campbell, devant Lucknow:

"Le maharajah était attendu pour quatre heures. Un daïs avait été monté vis-à-vis de la tente du commandant en chef. Une garde d'honneur de highlanders avait été placée dans le voisinage, ainsi qu'une escorte de lanciers et une batterie de pièces de campagne; toutes les cérémonies qui pouvaient être inventées pour la circonstance avaient été en outre admirablement exécutées. Sir Colin, en grand uniforme, arriva à l'heure précise et tout son état-major disponible l'accompagnait en grande tenue. Le chef, il était facile de le voir, aurait préféré se trouver près du palais de la reine, dont l'assaut avait été fixé au même jour. Les regards et son oreille étaient de temps en temps dirigés vers cette place d'où l'on entendait le feu de plus en plus précipité de la mousqueterie. Mais Jung n'arrivait pas. Les minutes se succédaient lentement dans une attente impatiente. Il était évident que le maharajah, s'il est vrai qu'il connût les arrangements du commandant en chef, n'avait pas la "politesse des rois."

"Il était cinq heures et la mousqueterie tonnait par volées. Sir Colin se promenait dans tous les sens comme un homme qui semblait se dire qu'il avait déjà attendu assez longtemps pour que sa dignité fût compromise [illegible] et il était sur le point de quitter la place, lorsqu'un grand brouhaha, qui s'éleva au milieu des soldats, annonça l'arrivée de Jung Bahadoor, "le seigneur de la bataille;" aussitôt la musique des highlanders et les canons du voisinage lui souhaitèrent la bienvenue.

"Sous le daïs se trouvaient sir Archibald Wilson, le colonel Hagg, le colonel Young, le colonel Sterling, sir Hope Grant, le major Bruce, le major Norman, le docteur Tice, etc. A l'approche du maharajah, le commandant en chef et ses aides de camp de service marchèrent vers lui.

"Qui ne se rappelle pas les diamants et les joyaux dont il était orné à Londres la tête de Jenny Bahadoor? Ces mêmes diamants jetaient, sous le feu du soleil, de plus vives étincelles encore que sous le lustre de l'Opéra. Le prince Indien paraissait si brillant que, pendant les premiers instans, on ne s'occupa que de son casque et de son manteau pourpre, brodé d'or et garni de joyaux.

"Le maharajah, la main gantée de blanc levée sur son casque surmonté d'un panache de plumes d'oiseaux de paradis légèrement chargées d'émeraudes et de diamants, s'avança pour recevoir Colin Campbell, lui tendit la main et lui présenta ses deux frères qui l'accompagnaient et qui étaient presque aussi richement et aussi brillamment décorés que lui-même.

"Le colonel McGregor, en grand uniforme et portant tous ses ordres, était à la droite du maharajah; derrière, marchaient une longue suite de généraux richement costumés, aux figures de Kalmoucks, aux larges épaules, aux cous ramassés et aux jambes maigres. [illegible]

"Au milieu de toutes ces cérémonies de Cour, un homme de haute taille, couvert de poussière, remplit la foule et marcha vers sir Colin Campbell [illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

LE BONHOMME NOCK.
Troisième volume.

I.

[illegible]

Le 20 juin 1858, [illegible] un cabriolet de place [illegible] devant la porte cochère d'un petit hôtel situé rue [illegible] Saint-Honoré, dans un quartier à peu près désert à cette époque, et où l'on a vu, jusqu'en 1830, et même quelques années plus tard, s'élever ces énormes chantiers de bois à brûler qui alimentaient toutes les cheminées de Paris.

Un homme mis avec élégance, jeune et bien tourné, descendit du cabriolet, frappa à la porte de l'hôtel, et, s'adressant au concierge, petit homme trapu, à mine de belette, couvert d'une livrée orange à galons blancs [illegible], plus de vanité que d'opulence chez les maîtres du logis, il lui demanda d'un ton dégagé:

—Madame de Mont-Ville?

—Madame est chez elle, répondit le concierge après avoir examiné l'étranger de la tête aux pieds; mais je dois vous prévenir que c'est son grand jour de réception, son jour de dîner......

—A quelle heure donc ce dîner?

—A six heures et demie, près de sept heures.

Aucun des convives n'est encore arrivé, je présume?

—Oh! non, mais Madame est sans doute occupée à sa toilette......

—Très bien; le jour tombe à merveille; puisqu'il y a dîner à l'hôtel; ce ne sera qu'un couvert de plus à mettre; je suis un ami......

Disant cela, ce personnage revint sur le pas de la porte, jeta un petit écu au cocher de son cabriolet, mit un double napoléon dans la main du concierge, et se dirigea vers l'hôtel par une avenue assez étroite, bordée de platanes sur deux rangs parallèles.

Le concierge se pâma d'aise à la vue de l'or qu'il fit sauter d'une main dans l'autre; puis, saisissant un cordon dans sa loge, il donna deux coups d'une grosse cloche placée dans le vestibule vitré de l'hôtel.

—Une visite, saisissant! A cette heure! s'écria gaîment une jeune femme surprise au début de sa toilette par deux coups de cloche......quel est ce novice?

—Quelque revenant des Mattes, ma bonne petite, répondit une vieille dame sèche, jaune, à bec crochu et à figure glaciale, qui, plongée ou plutôt enfouie entre les coussins d'une causeuse, assistait, d'un œil vigilant, à la toilette de Mme de Mont-Ville; il faut de l'indulgence pour ces pauvres sauvageons, sur lesquels leur genre de mérite......

—Oui, des ceintures bien garnies.

—Et une grande simplicité......

—Et non......

—Non pas d'esprit.... Ce sont tous provinciaux......

—Ma chère tante, reprit la jeune femme en mettant un de ses pieds, nu et blanc comme un marbre de Paros, sur les genoux d'une charmante soubrette qui s'apprêtait à la chausser, vous venez de parler des Mattes, qu'est-ce que c'est que ça?

—Eh! bon Dieu! ma petite, l'avez-vous oublié? nous nous en sommes, cependant, beaucoup entretenues, il y a huit jours......
Vous savez bien que votre cousin, Hector de Luce, a été tué au fatal combat des Mattes, le 3 de ce mois, et qu'il a succombé en même temps que l'illustre et infortuné marquis de La Rochejaquelein, chef de la sainte insurrection royaliste......

—Maintenant, j'y suis.... C'est que je fais un rude métier, ma chère tante.... Tirez donc davantage ce bas de soie, Francine; ce voyez-vous pas qu'il fait des plis!—Vous avez, vous, une mémoire d'ange; tout ce que les gazettes racontent vous le saisissez.

—Il faut bien, ma chère belle, se suis-je pas votre professeur d'histoire, et ne dois-je pas vous tenir au courant des plus légères infortunes de notre héroïque parti pour que vous puissiez en causer comme il convient à votre rang?

—C'est juste; mais il commence à m'ennuyer, mon parti.

—Ma fille, quelle expression!...... devant vos gens!

—Merci! quand je serai sous le lustre, je parlerai comme une marquise en grande toilette, mais laissez-moi rejouir ma langue. Je vous disais donc que mon parti commence à m'agacer les nerfs avec ses pleurnicheries, et les bonnes soupes qu'on lui trempe depuis que je m'y suis fourrée—Francine, tu fripes mes rubans, et ton nœud ressemble à une paire de moustaches; défais-le; les moustaches sont mal vues dans mon parti.—Ma chère tante les impériaux sont plus gais......

—Vos impériaux n'ont plus le sol, ma fille; leur gaîté ne fait que rire, elle ne paie pas.

—Et cependant, si Bonaparte, riposta la jeune femme en accentuant chaque syllabe de ce nom avec l'ironie qu'affectaient les royalistes, enfonce nos Anglais, nos Prussiens, nos Cosaques, nos Autrichiens, nos Suisses; s'il enfonce l'univers, selon sa vieille habitude, il faudra bien revenir aux impériaux!

—Bien, au contraire, c'est alors que votre fortune sera faite et que la misère se rétablira.

—En restant dans l'opposition...... retenez bien ceci, mon enfant, j'ai ramassé trois millions à trois époques différentes, un million par époque.

—Vous! alors, prêtez-moi trois mille francs; j'ai vu un bracelet, chez Ritner, qui m'a donné le vertige.

—Et j'ai perdu mes trois millions, c'est-à-dire, je les ai mangés en neuf mois, un million par trimestre.

—Aïe, bien! par la morbleu! ventre bleu! s'écria Mme de Mont-Ville, ça m'étonne que vous ayez encore des dents. A la bonne heure, voilà un accord bien fait, ajouta-t-elle en remplaçant son pied droit par son pied gauche sur les genoux de Francine.

—C'est que mes dents y ont à peine mordu à mes chers mignonnets, reprit la vieille; j'ai gagné le premier million avec les héros de l'indépendance américaine......

—La clique à Lafayette et à Wellington......

—Non pas Wellington, mais Washington, ma chère amie, gardez-vous de ces grosses erreurs......

—Wellington ou Washington, ce n'est qu'une faute d'orthographe, et comme il n'y a pas d'orthographe pour les noms propres, et n'en parlons plus, de tout...... Allez toujours, mère Joffret, allez toujours...... vos millions m'amusent crânement.—Vas-tu me faire encore des plis, Francine? autant mettre mes bas à l'envers.

—Je ne suis vraiment pas ce que vous avez aujourd'hui, ma chère Céleste, vous ne parlez que ton...... et devant vos gens......

—Tiens! vous me donnez bien des leçons d'orthographe devant mes gens, vous! Allons, ne boudez pas et je vous ai appelé mère Joffret, Madame de Sainte-Adresse, ma chère tante Agnès, vous savez bien que j'aime à rire.

—Va donc pour la gaîté!...D'ailleurs on ne peut pas se fâcher avec la plus jolie femme du monde..... Je reviens à mes millions. Ah! s'ils pouvaient me revenir, eux!

—Eux ou d'autres, il en viendra, ne vous faites pas de bile, ce qui est chambardé est chambardé, voyez-vous.

—Chambardé!

—C'était le mot favori de ce pauvre Albert, des chasseurs de la garde, qui s'est fait tuer bêtement, pour l'usurpateur, à Méry-sur-Seine l'an dernier.... Quel joli garçon! et, comme il buvait le champagne en musique! Il avait toujours faim et soif.... Je ne sais pas comment il a pu revenir de Moscou, celui-là.

—Chassez ces indignes souvenirs, ma fille, qui sont indignes de votre position.

—C'est possible, mais ils m'amusent.

—Donc les héros de l'indépendance, les amis de Lafayette et les frères Lameth, les familiers du Palais-Royal qui faisaient opposition à la cour, m'honoraient de leur amitié; le jeu roulait train d'enfer; j'avais vingt ans, c'était en 1787, tout l'or de l'Amérique arrivait chez moi...... Vers la fin de décembre 1788, j'avais un million sonnant......

—Dans une tirelire?

—Dans de bons coffres. J'eus pour des patriotes et de leur séquelle; l'épouvantable tragédie du 21 janvier me fit prendre en horreur les assassins de notre auguste monarque et.....

—Et vous prîtes parti pour les victimes....

—Je pris un protecteur aux jacobins....

—Protecteur.... le mot est superbe!

—Ma fille, dans votre position, vous devez avoir l'oreille chaste.

—Couveau.—Très bien, Francine; maintenant coiffe-moi, et légèrement, je te prie; si tu m'arraches un cheveu, je t'arrache les yeux.

—Eh bien! ma tante, votre protecteur était-il beau, quoique jacobin?

—Il était laid comme la fraternité, ma fille; mais je l'ai cependant aimé. Dire pourquoi, je n'en sais rien.... peut-être parce qu'il me battait...... En trois mois, il a dévoré mon million, ce brigand de patriote!

—Amour sacré de la patrie! se mit à chanter la jeune femme.

—Mais taisez-vous donc, ma nièce! Si on vous entendait, que deviendrions-nous?... Après le 9 thermidor, mon jacobin ayant été guillotiné, comme il le méritait pour ses opinions exécrables et ses mœurs dissolues, je me remis à l'œuvre. Tallien et Barras m'appelaient de faire renaître les beaux jours de l'élégance française; les royalistes crurent qu'ils reconquerraient aisément un pouvoir qui, pour eux, n'était que de transition, et ils conspirèrent de plus belle, moi avec eux, bien entendu, c'est-à-dire que je leur ouvris mes salons. Au 18 brumaire, j'avais recouvré mon million...... Ah! le bon temps! et pourquoi ai-je commis la faute de ne pas résister à un entraînement de cœur? [illegible] que des serviteurs vous profitent; [illegible] vous arrive d'en aimer un, vous vous êtes ruinée. Je me pris de tendresse pour un bel officier de la garde consulaire, et mon million passa, en moins de trois mois, sous le râteau des croupiers de la roulette.

—Et votre officier?

—Il se cassa la tête d'un coup de pistolet, en désespoir de sa ruine.

—La bonne aventure, et quel gigaud! quand on pense que j'ai battu.....

[illegible]

—Et dites-nous cela, chère tante, c'est vous plus [illegible]

(A continuer.) A. DE GONDRECOURT.

AUX RÉDACTEURS DE L'ABEILLE.

Messieurs,

Nous vous transmettons la traduction ci-jointe d'un article publié le 27 courant par le True Delta. Veuillez, s'il vous plaît, lui donner place dans votre prochain numéro, et agréez l'expression de notre haute considération.

COMITÉ EXÉCUTIF DES INDÉPENDANTS.
Nlle-Orléans, 28 mai 1858.

Traduit du TRUE DELTA.

"C'est avec une véritable satisfaction que nous plaçons, aujourd'hui, en tête de nos colonnes, le Ticket indépendant composé pour l'élection municipale qui doit avoir lieu le 7 juin prochain. Comme premier magistrat de cette ville, nous inscrivons un citoyen qui, dans notre conviction, est l'homme le plus capable d'entreprendre la tâche laborieuse de la réforme; le plus propre à dompter et à réduire au repos les éléments de désordre dont les saturnales sanglantes n'ont été que trop longtemps tolérées; à ramener à l'obéissance et au respect de la loi les esprits les plus turbulents; et à rendre la sécurité à toute partie de notre population qui ne demande qu'à se livrer paisiblement aux travaux de sa profession, au développement du commerce ou de l'industrie, sous l'égide de la loi.

"Cédant à la prière d'un grand nombre de nos concitoyens, le major G. T. Beauregard a consenti à se porter candidat à la place de Maire de la ville [illegible] du Sud, vaste capitale de la Louisiane [illegible] faire pour l'y décider [illegible] leur valeur personnelle et [illegible] possédé dans [illegible] pour la conviction sincère que la population de cette ville [illegible] que sa prospérité dans bientôt placer à la disposition [illegible] qui nous aura forcé ne l'avoir [illegible] le corps du génie de l'armée des Etats-Unis pour se rendre aux désirs de ceux qui ont fait à son patriotisme un appel aussi honorable.

"Les comités du parti indépendant ont adjoint au major Beauregard d'autres candidats pour diverses fonctions, le commissaire des rues, les recorders des Premier, Second et Troisième Districts, les aldermen et les assistants-aldermen. Ces candidats ont été choisis après un mûr examen et dans le louable but de concilier au ticket l'appui général de la population. Sans nous arrêter à examiner si nous n'aurions pas pu trouver des hommes plus dignes de notre préférence personnelle, nous recommandons sans aucune réserve les candidats du comité exécutif au suffrage de tous ceux qui veulent affranchir notre ville de la domination d'une faction sanguinaire. Ils ont été choisis parce qu'ils sont réputés, et le vote populaire leur est favorable, à soutenir de toute leur influence et de tout leur talent, les efforts que doit faire le major Beauregard pour arracher notre ville à la ruine imminente dont elle est menacée.

"Nous acceptons ces assurances sans vouloir mettre en doute d'un seul; ce n'est pas le moment de mettre en question leur bonne foi, car la crise a pris de si vastes proportions qu'il nous sera impossible d'y échapper si nous ne faisons pas le sacrifice de nos préventions, de nos préférences et de nos haines politiques. Nous le disons donc ouvertement et sans détour, nous sommes déterminés à soutenir sans arrière pensée les candidats du Ticket indépendant, quelles qu'aient été nos relations avec eux dans le passé.

"Nous portons haut et loin le drapeau du major Beauregard, qui sera, nous l'espérons, maire de cette ville après l'élection du 7 juin. Loyal gentilhomme, homme de science, citoyen sans tache et sans reproche, soldat plein de bravoure, officier de talent, où trouver un candidat qui, mieux que lui, mérite notre estime et notre respect?

"Ce n'est pas le moment de soulever des objections de peu de valeur, de rappeler les souvenirs des vieilles divisions, de recommencer les vieilles querelles de parti, de rallumer les vieilles haines. Le salut de la Nouvelle-Orléans est la grave question du jour, et personne ne voudrait en nier l'importance. Si les hommes qui ont acquis une fortune et que leurs travaux retiennent ici, se livrent au dégoût et à l'horreur que leur inspirent les crimes atroces qui, depuis les trois ou quatre dernières années, sont commis impunément parmi nous [illegible] de sécurité, se tiennent éloignés des polls à la prochaine élection, il [illegible] devoir de cette partie de notre population dont l'existence et les biens [illegible] à la merci des scélérats impunis, de régler ces affaires, et à chercher, à quelque prix que ce soit, une retraite où les lois seront respectées et où la vie et l'honneur des familles soient à l'abri de la violence et de la souillure.

[illegible]

"Ne nous arrêtons pas cependant à ces noires; l'administration municipale entre dans une nouvelle phase, et nous n'avons pas à nous préoccuper de ce qui aurait pu être fait dans le passé, mais de ce que nous devons accomplir en ce moment. Si nous sommes bien inspirés, notre ville sera délivrée; si, au contraire, ceux qui doivent résister comme des hommes, reculent comme des lâches, ou hésitent à employer les moyens nécessaires pour faire respecter leurs droits électoraux, alors nous mériterons de rester dans la situation où nous nous trouvons depuis quatre ans, de continuer à être les timides esclaves des égorgeurs et des meurtriers de tous les Etats de l'Union et de toutes les nations de l'Europe dont les sujets trouvent ici un asile."

Nouvelle-Orléans, mai 1858.

AU MAJOR G. T. BEAUREGARD.

Cher Monsieur, — Les soussignés, citoyens de la Nouvelle-Orléans, ayant à cœur le renom et la prospérité de notre ville, et comprenant l'importance qu'il y a pour tous à dégager l'administration du gouvernement municipal des basses influences des partis politiques, vous prient respectueusement de les aider dans leurs efforts à cet effet, en leur permettant de faire usage de votre nom comme Candidat indépendant aux fonctions de maire, à l'élection prochaine, qui doit avoir lieu le 7 juin prochain.

A Brother, Jas H Donegan, Sam'l H Kennedy, W A Gasquet, Sam'l Fahs, Harry T Hays, Henry Renshaw, W P Sunderland, J K Bisgood, Jno P Hyde, J M Baird, J E Lee, John Howard, Jr, Wm Bell, H W Palfrey, J P Davis, Henry J Leovy, Francis Surget [illegible]

[illegible]

Nlle-Orléans, 26 mai 1858.

J'ai l'honneur d'accuser aujourd'hui réception de la lettre du 26 courant, signée par un nombre si [illegible]

[illegible]

élection, je ne rencontre l'aide d'un Conseil indépendant, et celle d'une police forte, bien organisée, toutes choses que je considère comme indispensables pour arriver aux réformes désirées.

Comptant donc entièrement sur l'appui réuni de ceux de mes concitoyens dont les intérêts sont si sérieusement en jeu, je me rends de grand cœur à leur vœu, et je les autorise à faire usage de mon nom comme ils l'entendront, à la condition bien arrêtée, cependant, que je serai "indépendant" dans toute l'acception du mot, et que l'homme, LA JUSTICE DE L'ÉQUITÉ EN TOUTES CHOSES ET ENVERS TOUS seront mes seuls guides, dans mon administration comme Premier Magistrat, des lois et ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans.

Je suis très respectueusement votre obéissant serviteur,
G. T. BEAUREGARD.

A M. A. BROTHER, président du comité chargé de faire les nominations au nom des votants Indépendants de la Nouvelle-Orléans et autres.

CANDIDATS.

TICKET INDÉPENDANT.

POUR MAIRE:
G. T. BEAUREGARD.

POUR COMMISSAIRE DES RUES:
Dr J. RODGERS.

POUR RECORDERS:

Premier District	GEO. Y. BRIGHT.
Second District	EMILE WILTZ.
Troisième District	JOS. SOLOMON.

POUR ALDERMEN:

Premier District	Dr W. M. MERCER. ELIJAH PEALE.
Second District	L. B. FORSTALL.
Troisième District	J. V. GOURDAIN.
Quatrième District	GEO. JONAS.

POUR ASSISTANT ALDERMEN:

Premier District	1er Ward	JAMES A. WHITE
"	2e "	SAML. JAMISON
"	"	JOHN [illegible] Jr
Second District	4e Ward	JULES [illegible]
"	"	F. [illegible] Jr
Troisième "	7e Ward	J. J. B. [illegible]
"	"	JOHN NEWMAN
Quatrième "	11e Ward	[illegible]

RECORDER DU TROISIÈME DISTRICT.

Messieurs les éditeurs,

Veuillez annoncer M. JOSEPH SOLOMON comme candidat du PEUPLE pour les fonctions de recorder du Troisième District, à l'élection qui aura lieu le 7 juin.

UN GRAND NOMBRE D'ÉLECTEURS DU DISTRICT.

AVIS AUX VOTANTS!

Il est important que tous les votants qui ne se sont pas encore fait enregistrer, aillent le faire le plus tôt possible, comme aussi, ceux qui ont changé de résidence, d'aller le déclarer, attendu que le Bureau d'enregistrement sera fermé trois jours avant l'élection.

[illegible]

COMITÉ EXÉCUTIF
Du Parti Indépendant.

[illegible]

Amer toni-aromatique.
Cordial des dames et célibataires.

[illegible]

J. WRIGHT & Co.

Onguent Mexicain du Mexique

[illegible]

BARNES & PARK.

ATTENTION.

[illegible]

J. LEHY.

Oté de Récompense.

[illegible]

W. J. PRICE.

[illegible]

LABORDE & ZIGUES.

A VENDRE.

[illegible]

LE DOCTEUR BORDE.

[illegible]

MADAME ALLUARD,
SOMNAMBULE FRANÇAISE,

[illegible]

Grande Tombola.
AU PROFIT DU
SÉMINAIRE MÉTROPOLITAIN
de la Nouvelle-Orléans,
Avenue Napoléon, à Bouligny,
Du 15 mai au 1er juin 1858.

Ouverture tous les jours, de 10 heures A. M., à 2 heures P. M.
Et de 6 à 10 heures et demie P. M.

Les omnibus et les chars vont du Séminaire à la rue du Canal, jusqu'à 10 heures et demie, tous les soirs, pour les personnes qui voudront assister à la Tombola.

COW PEAS.—200 sacs Cow Peas frais de la Caroline, en magasin et à vendre au bas au gré des acheteurs.
300 sacs devant arriver sous peu et à vendre par F. A. GONZALES & Co, No 11, Front Levée, près la rue Nouvelle.

Magasin de Tapis,
10......Rue du Camp......10

Nous offrons aux plus bas prix du marché:
NATTES—300 rouleaux nattes blanches, à carreaux et de fantaisie;
TOILES CIRÉES de toutes largeurs, genres et qualités;
TAPIS—Un grand assortiment de toutes qualités reçu directement des manufactures anglaises et américaines;
Couvertures de tables, dessus de tables, [illegible]
A. BROUSSEAU & Co.

AVIS.

[illegible]

ADAM GIFFEN,
Trésorier.

Société de Musique Classique.

LES personnes qui désirent assister aux [illegible] de la société [illegible]
WILLIAM QUENTELL, Président,
46, rue Carondelet.
HENRY ROSSWALD, vice président, 166, rue du Camp.
JULES REILLY, trésorier
banque des Citoyens.
Et au magasin de musique de M. L. GANCE,
62, rue du Canal

AVIS.

MM. [illegible] LIVAUDAIS et SAML. B. LOGAN ont été admis comme associés dans notre maison.
La raison sociale n'est pas changée.
GRIGGS & JAMISON.
Nouvelle Orléans, 1er mai 1858.

Southern Institute,
Encoignure Remparts et Dumaine.

LE siège de cette institution, autrefois situé rue St-Louis, No 145, a été transféré à l'encoignure Remparts et Dumaine. Le nouveau local, comme [illegible] est un des plus beaux, des plus commodes et des plus salubres de la ville. [illegible]
ED. JESOU.

HOTEL DE LA LOUISIANE
A NEW-YORK.
707, Broadway, encoignure de la 8e rue,
TENU PAR
Mme S. RAMSEYER,

LE propriétaire de ce magnifique établissement [illegible] le confort des hôtels de premier ordre de New-York à une grande modicité de prix, a l'honneur de solliciter le patronage des voyageurs et des familles du Sud. On y trouvera une excellente table d'hôte à la française et à l'espagnole. On y parle l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol.

[illegible]

Avis important—Aux Planteurs sucriers dont les habitations sont inondées.

[illegible]

MANDEVILLE & McILHENNY.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU STAR.
Nlle-Orléans, 26 mai 1858.

L'ÉLECTION de neuf Directeurs pour l'année courante aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi 7 juin prochain, de 10 heures A. M. à 2 h. P. M.
E. DE BUYS, secrétaire.

Avis.

LA société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison DONNELLY, BEZZINA & Co, a cessé par limitation le 1er courant.
[illegible] H. Murray, qui est chargé de la liquidation de l'ancienne société.
M. MURRAY.
T. CLANCY.

AVIS.

M. N. DUREL, Dr Dentiste, annonce au public qu'à l'avenir [illegible]

VINS.
CHATEAU GISCOURS.
CRU PESCATORE.
VIN DE CHAMPAGNE
MAX SUTAINE & Co.
A vendre par SOSTHENE THOMAS & Co,
9, rue Gravier.

HOTEL LIGIER,
NEW YORK,
Tenu par AUGUSTE LIGIER.
79, Franklin Street, près de Broadway.

[illegible]

Hôtel des Etrangers à Paris.
RUE VIVIENNE, No 2.

Près de la Bourse, près des principaux Théâtres, des Boulevards et du Palais Royal.

M. GIRARD a l'honneur d'annoncer aux personnes se rendant en France qu'il vient de rouvrir son hôtel à neuf et qu'il est prêt à leur fournir de grandes et petites chambres à 2 à 4 à 6 francs par jour, ainsi que de grands appartements. [illegible]

Briques à feu—Briques à feu.
Manufacturées par L. T. Delassize.

[illegible]

CERTIFICAT.
Alger, 8 avril 1858.

L. T. Delassize,

[illegible]

R. WELLS.

Ouverture de l'Hôtel Washington.

[illegible]

MM. [illegible]

TABAC de la Havane—Un grand assortiment de [illegible]
ANT. CONTA,
No 18 rue de la Douane.

Leçons particulières.

UN AMÉRICAIN, professeur dans une des meilleures institutions de la ville, parlant parfaitement le français, désire donner quelques leçons particulières d'Anglais, de Latin et de mathématiques.—S'adresser au bureau de l'ABEILLE, ou par lettre, à X. Y. Z. boîte [illegible] Bureau de la Poste.

LAIT ANTEPHELIQUE

La seul dont les effets soient reconnus [illegible] ANTEPHELIQUE de Candès, [illegible]

AVIS

[illegible]

Propriété à vendre.
Pour effectuer un partage.

Les soussignés, désirant discontinuer leur société, offrent à vendre leur habitation située dans la paroisse St Jacques, rive gauche du Mississipi, à environ 65 milles de la Nouvelle-Orléans.

Cette propriété est établie en sucrerie avec machine à vapeur; elle contient environ 2000 arpents de terre, dont 150 arpents environ sont en plant défriché; 250 arpents environ en souches et de 250 à 300 arpents en maïs.

Il y a de 80 à 90 esclaves, avec mulets, charrues, charrettes et tous les autres outils aratoires indispensables à l'exploitation, ainsi que du maïs pour l'année.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux aux soussignés. JOURDAN FRÈRES.

LES NÉGOCIANTS ET LES PARENTS

qui désirent que leurs commis ou leurs fils aient les connaissances nécessaires pour le commerce, sont informés que les classes d'été commencent CETTE SEMAINE

Au
Collège Commercial de Dolbear,
No 166, rue du Canal.
Il y a des appartements et des professeurs pour
L'Écriture,
La Tenue des livres,
Les Mathématiques,
L'Anglais,
Le Français,
L'Espagnol,
L'Allemand.

On peut aussi apprendre à écrire, PARLER et converser l'une ou l'autre de ces LANGUES, en TROIS ou QUATRE MOIS, aussi bien que par un genre d'éducation quelconque [illegible]
RUFUS DOLBEAR.

On demande

UN jeune homme intelligent pouvant fournir de bonnes recommandations, âgé de 16 à 21 ans; ayant une jolie écriture et parlant l'anglais et le français, pour se rendre utile dans un magasin de détail.
S'adresser à la poste, lettre à No 14.

DEMANDE.

ON a besoin immédiatement, dans une pharmacie, d'un commis capable, pouvant fournir de bonnes recommandations, parlant le français et l'anglais. Un jeune homme qui parlerait l'allemand serait préféré et commanderait de plus forts appointements. S'adresser, avec références, à la boîte B. No 68, à la Poste.

Réparation d'orfèvrerie.

[illegible]

M. C. ROUYER,
rue de Chartres, 153

LOTERIES DE SWAN & Co.
Autorisées par l'Etat de la Géorgie.

$70,000 POUR $10!

Prix du billet $10 seulement.
1,000,000 piastres à distribuer ce mois.

Les loteries suivantes seront tirées par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADÉMIE DE SPARTA dans le mois de MAI 1858, à AUGUSTA, (Georgie), sous la surveillance des commissaires.

[illegible]

PLAN DE LA LOTERIE.

[illegible]

Musée de Vaucanson.

[illegible]

GRAND STOCK.

GRANDE VENTE, POUR LA CLOTURE, DE MARCHANDISES SÈCHES.

[illegible]

Marchandises Sèches.

[illegible]

MARCHANDISES SÈCHES
AVANT LE DÉMÉNAGEMENT.

[illegible]

Superbes Habillemens d'été
DE BONNE QUALITÉ ET A BON MARCHÉ.

ALFRED MUNROE & Co.,
34, rue des Magasins.

ONT reçu par les derniers steamers un nouvel et fort assortiment de VÊTEMENTS D'ÉTÉ,

[illegible]

ALFRED MUNROE & Co.
34, rue des Magasins

Cuisinier et Pâtissier.

[illegible]

VIEUX CEPS.

CE vin renommé de J. LAUSSERRE & Co, [illegible]

[illegible]

SALSEPAREILLE DE SAND,
POUR PURIFIER LE SANG,
LE VÉRITABLE REMÈDE,

[illegible]

Pour la guérison radicale de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang.

[illegible]

PATRICK GLEESON.

Préparée et à vendre par A. B. & D. SANDS, pharmaciens, No 100, rue Fulton, encoignure William, N. York.

A vendre également par

A. SICKLES & Co.,
Nos 68 et 62, rue du Canal,
J. SYME, encoignure Canal et Carondelet
J. WRIGHT & Co, 161, rue de Chartres
M. KENNEDY, rue de Chartres
P. P. DUCONGÉ, rue de Chartres
SICKLES & Co, 60 et 62, rue du Canal,
Et par tous les pharmaciens, à 1 dol. la bouteille.